

Qu'est ce qu'un Plan de Déplacements d'Entreprise?

« Le plan de Déplacements d'Entreprise est une démarche visant à aborder de manière globale et intégrée la problématique de tous les déplacements liés à une entreprise, en prenant un ensemble de mesures concrètes pour rationaliser les déplacements quotidiens des usagers du site d'emploi ou d'activités et développer des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. Le PDE s'intéresse aux déplacements des salariés et des autres usagers du site (clients, visiteurs, livreurs, stagiaires...) ». (ADEME)



Le contexte

L'Université Catholique de Lille, fédération de plusieurs établissements et confrontée à des problèmes d'accessibilité et de stationnement, décide en 2006 de se lancer dans un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE). Celui-ci vise à améliorer l'accessibilité du campus Vauban, pour tous quel que soit le moyen de transport, et à diminuer l'usage de la voiture par le conducteur seul.

Les actions phares

- Un plan d'actions est proposé en 2006 et vise à développer les modes doux (marche à pied et vélo) ainsi que les transports en commun.
- Les aménagements pour vélos étaient une des priorités de ce plan d'actions. Ainsi en trois ans, le nombre d'arceaux vélo a été multiplié par deux dans le campus. On compte aujourd'hui pas moins de 900 emplacements vélos.
- La question des transports en commun qui constituait un point fort du PDE a été traitée avec intérêt. L'Université Catholique a eu un rôle dans le choix du tracé définitif de la Citadine, permettant ainsi l'installation d'un arrêt « Université Catholique de Lille » situé Boulevard Vauban. Cette ligne, très attendue et appréciée par tous, permet de relier directement le campus à la gare et à différents quartiers de Lille ou stations de métro.
- Un distributeur automatique de titres de transport en commun a été installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel académique.
- Lilas autopartage : une nouvelle station implantée Boulevard Vauban a été inaugurée en septembre 2009 dans le cadre d'un partenariat entre l'Université et Lilas Autopartage. Ce dernier propose un service de voitures partagées 24H/24 et 7J/7.
- Parallèlement au PDE, certaines rues internes au Campus ont été réaménagées. Par exemple, la Rue du Port, principalement encombrée de stationnements « voiture » en 2006 est aujourd'hui beaucoup plus piétonne. Fleurie par des jardinières semi enterrées, agrémentée de bancs et d'arceaux vélo, elle permet une traversée plus simple et sécurisée.

Quelques résultats

3 ans après la mise en place du PDE, l'Université Catholique de Lille l'évalue. Quelques résultats permettent de justifier sa réussite. Alors que les salariés étaient 71 % à utiliser la voiture pour se rendre à l'Université en 2006, il sont 57% aujourd'hui. Un report modal de 20% concernant les salariés a été atteint.

Par ailleurs, le PDE a eu de nombreux impacts sociaux et environnementaux. L'image que les usagers ont des différents moyens de transport ou encore des politiques liées aux déplacements a évolué positivement. L'évolution des comportements, les choix résidentiels, le report modal, montrent que la machine est en marche et que les mentalités changent au grès de la communication et des actions mises en place à l'Université. Une évaluation des impacts environnementaux nous montre que toutes les émissions polluantes ont été diminuées entre 2006 et 2009.

Aujourd'hui l'Université Catholique de Lille est l'une des premières Universités à avoir mené un PDE et est la première à l'avoir évalué. Cette évaluation constitue la base pour des pistes d'améliorations qui prendront effet dans un nouveau plan d'actions dont l'élaboration est en cours.